Image not found or type unknown

Regroupement Familial Parents

Par **NadiaQ28**, le **14/10/2015** à **17:34**

Bonjour,

J'ai fait une demande de regroupement familial avec mes beaux parents.

Cette demande a été refusé, car ils ne sont pas parents isolés (ayant 7 enfants au Maroc) et ne peuvent prétendre à une carte de séjour visiteur, car ils n'en n'ont pas les moyens financiers.

Puis-je faire appel, sachant que les 2 arguments présentés sont exact?

Est-il préférable que je postule pour un visa touriste et en modifier le statut une fois en France?

Merci,
Nadia

Par **youris**, le **14/10/2015** à **17:51**

Bonjour,
Si vous venez en france avec un visa de tourisme, vous avez de fortes chances de vous retrouver en situation irrégulière après l'expiration du visa de tourisme avec toutes ses conséquences.
Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés